



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-16923>

Département(s) de publication : 40

Annonce n° 24-16923

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Communauté d'Agglomération du Grand Dax

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 24400067500151

**Ville :** Dax cedex

**Code postal :** 40102

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 40

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://demat-ampa.fr>

**Identifiant interne de la consultation :** 24GD007

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Monsieur le Président

**Adresse mail du contact :** [Commande.publique@grand-dax.fr](mailto:Commande.publique@grand-dax.fr)

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner. Conformément aux dispositions de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 modifiée, le candidat devra produire toute justification utile permettant d'attester que lui-même ou l'un des membres du groupement est autorisé à fournir des prestations de services de consultation juridique.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le

destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 04/03/2024 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Communauté d'agglomération du Grand Dax (en tant qu'entité adjudicatrice)

**Critères d'attribution :** Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : Le critère valeur technique (sur 40 points) sera jugé au regard du cadre de mémoire technique devant détailler : la méthodologie d'intervention pour chaque type de prestation listée dans le BPU y compris en cas d'urgence (sur 30 points) et les moyens humains et matériels (nombre de camions, de caméras, etc...) permettant la bonne exécution de l'ensemble des prestations et adaptées à celles-ci (sur 10 points). Le critère prix (sur 40 points) sera analysé sur la base du montant total TTC du DQE. Le critère performance en matière de protection de l'environnement (sur 10 points) sera jugé au regard du cadre de mémoire environnemental devant présenter une note "HSE" : hygiène sécurité environnementale relative aux différentes prestations. Le critère délai d'urgence (sur 10 points) sera jugé au regard du délai maximum d'intervention en cas d'urgence précisé par le candidat dans l'acte d'engagement ne devant pas dépasser 8 heures. En cas d'absence de réponse, le délai maximal du 8 heures sera retenu pour le calcul du critère. Chaque candidat se verra attribuer une note globale sur 100.

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Contrôles techniques et nettoyage de canalisations d'assainissement

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 71356100

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** La présente consultation concerne les contrôles techniques et le nettoyage de canalisations d'assainissement. Il s'agit de la réalisation de prestations d'hydrocurage et de contrôle (ITV / Test d'étanchéité / Test à la fumée) de réseaux d'assainissement neufs ou anciens. Ces contrôles sont prévus sur l'ensemble du territoire d'intervention du Service Public de l'Eau du Grand Dax.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Dax 40100

**Durée du marché (en mois) :** 4

**Valeur estimée (H.T.) :** 320000 euros

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement à l'adresse électronique suivante : <http://www.grand-dax.fr> ou <https://demat-ampa.fr> (référence : 24GD007). Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur de l'entité adjudicatrice, dont l'adresse URL est la suivante : <https://demat-ampa.fr> La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur de l'entité adjudicatrice, à l'adresse URL suivante : <https://demat-ampa.fr> L'accord-cadre avec minimum et maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Le montant des prestations

pour la période initiale de l'accord-cadre est défini(e) comme suit : Montant minimum annuel : 10 000 euro(s) HT et montant maximum annuel : 80 000 euro(s). Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois.

Conformément aux dispositions de l'article R2194.1 du code de la commande publique, cet accord-cadre comporte une clause de réexamen. Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats : Arrêté préfectoral en cours de validité portant agrément pour la réalisation de vidange d'installation d'assainissement non collectif Après examen des offres, l'entité adjudicatrice pourra engager des négociations avec tous les candidats sélectionnés. Toutefois, l'entité adjudicatrice se réserve la possibilité d'attribuer l'accord-cadre sur la base des offres initiales, sans négociation. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental dont le détail est indiqué dans le CCAP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges. Pour présenter leur candidature, les candidats peuvent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat). Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr). Ils peuvent aussi utiliser le Document Unique de Marché Européen (DUME). Les candidats sont, également, autorisés à fournir un DUME électronique en le complétant directement sur le site suivant : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>. Les candidats peuvent, également, fournir un DUME électronique via la plateforme de la Commission européenne. L'instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est la suivante : Tribunal Administratif de Pau 50 Cours Lyautey 64010 PAU CEDEX Tél : 05 59 84 94 40 Télécopie : 05 59 02 49 93 Courriel : [greffe.ta-pau@juradm.fr](mailto:greffe.ta-pau@juradm.fr) Adresse Internet (U.R.L) : <http://www.telerecours.fr>

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/02/2024**